

Appel à contributions dossier n°9 (automne 2010)

“Formes et dynamiques du travail informel”

La notion de « travail informel », née dans des contextes des « pays du Sud » (Kenia, Brésil), fut employée dans les années 1970 pour désigner un ensemble d'activités totalement hétérogènes, souvent considéré comme archaïques, en opposition au secteur moderne, digne d'attention des chercheurs et considéré à l'époque comme le travail d'avenir. En sociologie du travail, « l'informel » renvoie aux dimensions non prescrites, « réelles » de l'agir au travail. Dans la sociologie de l'emploi, le « travail informel » désigne les activités de travail qui se situent en dehors du champ réglementé et institutionnalisé. Le « travail informel » désigne alors les formes d'activités qui se déroulent en dehors des entreprises (en tant qu'entité juridique ou économique) sinon du secteur public.

La précarisation de l'emploi dans les pays de l'OCDE s'accompagne d'un développement de catégories périphériques au salariat (travailleurs indépendants, « parasubordinati », auto-entrepreneurs). De prime abord, ces catégories à la lisière du salariat commencent à ressembler au secteur informel des pays du Tiers monde. Mais peut-on d'ores et déjà se risquer à mettre en parallèle ces phénomènes, situés dans des contextes encore forts distincts ? Ne faut-il pas aussi interroger la pertinence de la notion de « travail informel », car, derrière les situations extrêmement hétérogènes, on découvre souvent des formes de labeur formalisées à leur manière, notamment par les dépendances croisées, le système de dettes et de concessions. Pour répondre à ces questions, il faudra connaître de plus près l'infinité variée d'activités laborieuses du « secteur informel » : les fabricants des bibelots, les vendeurs à la sauvette, les pousseurs de rikshaw, les marchands en tout genre ou encore les travailleurs sexuels. Il faudra aussi mieux comprendre qui entre dans le « secteur informel » et comment il est possible d'en sortir ? Dit autrement : mettre en lumière comment s'organise l'économie de ce monde du travail.

Le dossier du n°9 de la revue « Les Mondes du Travail » sollicite des contributions qui étudient et analysent ces formes de travail en interrogeant non seulement leur nature « informelle » mais aussi les dynamiques sociales, politiques et économiques qui les constituent et ce tant dans les pays du Tiers Monde que les pays de l'OCDE. Des contributions qui joignent une dimension empirique à un questionnement théorique, ainsi que des approches interdisciplinaires (droit, sociologie, anthropologie, économie, sciences politiques) seront privilégiées.

Coordinateurs du dossier

- Isabel Georges (sociologue, chercheuse à l'Institut de Recherche pour le Développement) – mail : Isabel.Georges@bondy.ird.fr
- Stephen Bouquin (sociologue, enseignant-chercheur à l'Université de Picardie Jules-Verne) – mail : stephen.bouquin@wanadoo.fr

Calendrier

- 14 janvier 2010 : date de publication de l'appel à contribution
- 30 avril 2010 : date limite pour la soumission des articles
- 30 mai 2010 : information sur la première acceptation des articles
- 30 juin 2010 : date limite pour la révision et validation définitive par le conseil scientifique
- Version définitive des articles attendue pour la fin juillet 2010 et parution du n°9 de la revue fin août 2010.